BREF' CHSCT

Territoire Alsacien

PÔLE EMPLOI FSU GRAND EST

19 Décembre 2017

Le SNU accompagne la demande du secrétaire :

Le CHSCT Alsace doit être informé et consulté sur le **projet « Evolution de l'accompagnement guide dématérialisé »**

On apprend ainsi que cela concerne et/ou concernera tous les conseillers, quelque soit le métier **(GDD aussi) même ceux en télétravail à domicile** …. Ah bon ?

Et le DRH de dire que ce projet ne modifie pas les conditions de travail… et donc ne mérite pas un passage au CHSCT !

Et donc il a fallu argumenter…. Ce qui nous semblait couler de source, n'était pas perçu comme tel par la direction. Un entretien réalisé en vidéo… c'est juste **différent** d'un entretien physique !!!

A force d'argumenter, la Direction a fini par accepter un CHSCT Extraordinaire **le 18/01/2018** sur le sujet !

Suivi des agressions – comparatif sur les 10 premiers mois de 2017 et 2016

- Forte augmentation (en intensité et en nombre)
- Tout le territoire est touché
- Au-delà des éternels usagers irascibles**, le SNU a redit à quel point les organisations de travail impactent les relations avec les usagers.** Outre le fait de mettre les demandeurs d'emploi à distance (traitement dématérialisé, fermeture des agences l'après-midi), Pole emploi fait appel à des prestataires qui n'assurent pas les exigences des missions confiées. Quand un bulletin de salaire n'est pas traité en temps et heure…. Forcément… ça énerve !

Suivi de l'absentéisme : Comme nous l'avions pointé dès le démarrage du travail sur l'organigramme de la DR il y a environ 1 an… **les agents des implantations DR sont en situation difficile**. Un indicateur fiable ? L'absentéisme pour maladie est très important et accuse une augmentation alarmante entre 2016 et 2017 (bien plus que d'autres sites) **: la direction des ressources humaines (ah non….de la performance sociale..) et la direction de la stratégie sont particulièrement touchées.** Il devrait y avoir des « ajustements » permettant de répartir les charges. Le DRH précise cependant que la DRAPS est en phase d'appropriation et qu'il ne faut pas *« ajouter du changement au changement »* dixit M.Haxaire.

Le SNU demande

- des données par territoire et demande les taux d'absentéisme pour maladie (et pas seulement le nombre)
- que la commission de suivi des agents de la DR soit ré- activée pour pouvoir s'occuper VRAIMENT des situations complexes.
- C'est de tout de même étonnant cette notion de changement qui est finalement très fluctuante en fonction des situations rencontrées…
  - parfois on entend que le changement c'est bien, c'est la modernité, c'est le sens de l'histoire etc… et d'autres fois, il ne faut plus rien bouger…..
  - La situation parfois très compliquée des agents concernés doit amener à se poser la question de changement d'organisation du travail pour le bien de tous : les agents concernés, les eld et les agents sur les territoires ont besoin de services en DR qui répondent à leurs attentes.

Note violence interne : Le CHSCT alsace avait été informé sur une note concernant les violences internes… enfin… un projet de note… Puisque la note officielle a fait disparaitre quelques éléments fondamentaux de la procédure de recueil et/ou de traitement des violences internes, le SNU, comme les autres organisations syndicales, a dû à nouveau argumenter !Direction et organisations syndicales avaient trouvé un compromis pour la gestion de ces situations… pourquoi donc la DR modifie unilatéralement un texte et un process qui convenaient à tous…. Mystère !

Vos élu-e-s SNU au CHSCT du territoire Alsacien : Nadia AZIBI – Anne SCHALK – David FAURE